



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES





Il nous faudra pour longtemps encore vivre avec le virus, respecter les règles de distance physique. L'été 2020 ne sera pas un été comme les autres, et il nous faudra veiller à l'évolution de l'épidémie pour nous préparer au cas où elle reviendrait avec plus de force.

Emmanuel Macron - 14 juin 2020



Si les Français restent majoritairement vigilants dans les transports et les commerces, certains ont parfois tendance à baisser la garde dans les lieux plus familiers ou propices à la convivialité. Au début du mois de juin, seul 1 Français sur 2 déclarait respecter la distance d'au moins un mètre hors de son domicile (Ipsos – Baromètre COVID 19 – 9 juin 2020).

À la veille des vacances scolaires et dans un contexte sanitaire favorisant un relâchement¹, il est important de ne pas oublier que le virus circule toujours. **Il est impératif de rester vigilant.**

Un certain nombre de Français vont se déplacer et prendre des congés. Il n'est pas toujours facile de respecter les gestes barrières : dans son quotidien, avec ses proches, à la plage... **Les gestes barrières doivent pourtant devenir des réflexes pour se protéger de la maladie.**

Le Gouvernement a mis en place un dispositif d'information à destination du grand public pour rappeler les gestes barrières cet été et maintenir l'attention des Français en allant au plus près de leur lieu de vie ou de vacances.

Ce dispositif s'appuie sur une campagne plurimedia et sur la mobilisation de partenaires – notamment ceux concernés par la période estivale tels que les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des transports... – et des préfetures.

Le niveau d'alerte **impose également au Gouvernement de permettre à tous de se faire dépister et de pouvoir suivre le parcours de soin au moindre doute.**

1. La phase 3 de déconfinement, mise en œuvre depuis le 22 juin, a allégé les contraintes de déplacement et autorisé l'ouverture de divers lieux de convivialité (lieux culturels, bars, restaurants...). Tous les départements, hormis Mayotte et la Guyane, sont désormais en « vert ». On constate également un relâchement progressif de la stricte application des recommandations sanitaires par les Français : au 2 juillet, 43 % d'entre eux déclaraient les appliquer « tout à fait », soit 6 points de moins par rapport au 18 juin et 12 points de moins par rapport au 28 mai (BVA – Baromètre de suivi de la crise du Covid-19 – 2 juillet 2020).

SOMMAIRE

Le dispositif de communication : « Passons un bon été avec les bons réflexes »	4
---	---

La campagne plurimédia : TV / radio / digital	4
--	---

La mobilisation des partenaires : compléter et adapter le kit de communication aux usages estivaux	
---	--

- | | |
|--|---|
| • 8 conseils pour respecter les gestes barrières | 5 |
| • Se laver les mains : un geste essentiel à rappeler | 7 |
| • Des outils de communication pérennes à disposition de tous | 9 |

Vigilance : le parcours de soin pendant l'été	11
--	----

Les recommandations pour les voyageurs	13
---	----

Le dispositif de communication : « Passons un bon été avec les bons réflexes »

La campagne plurimédia : TV / radio / digital



Spot Grand public : Lavage des mains



Spot Grand public : Port du masque



Spot Jeunes : Distances

Spot 1 (20s) : Lavage des mains

Ambiance estivale avec chant de cigale et cris d'enfants qui jouent.

Le père : Les enfants, à taaaable !

On entend alors des cris d'enfants qui arrivent en criant de joie mais qui s'éloignent aussitôt.

Le père : Mais ils vont où là ?

La mère : Ben... se laver les mains.

Passons un bon été avec les bons réflexes.

Cet été, le virus circule toujours. Ensemble continuons d'appliquer les gestes barrières.

Plus d'informations sur gouvernement.fr

Ceci est un message du ministère des Solidarités et de la Santé.



La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. Ils doivent rester des réflexes que nous continuons à appliquer dans notre vie quotidienne.

C'est sur ces bonnes habitudes, adaptées au contexte estival, que se concentre le message du Gouvernement cet été, dans une dynamique d'incitation positive.

Depuis le 2 juillet, plusieurs contenus visuels, vidéos et audios sont diffusés sur les chaînes TV, radio et sur les réseaux sociaux. À destination du grand public, **ils illustrent des moments de vie concrets des Français pendant la période estivale, adaptés à la circulation du virus.** Des contenus spécifiques ont également été pensés à destination d'un public plus jeune. Tous insistent sur l'importance de porter un masque, de respecter la distance physique et de continuer à se laver régulièrement les mains.

La campagne se compose :

- D'un spot grand public qui est diffusé sur les chaînes de télévision ;
- De trois spots radios ;
- De différents contenus digitaux :
 - Deux vidéos de 34 secondes à destination des jeunes,
 - Trois vidéos digitales en format court, reprenant les séquences du spot TV,
 - Plusieurs visuels statiques, reprenant les messages et les codes du spot TV.

La campagne reprend le message suivant, fil conducteur de tous les contenus déployés : « **Passons un bon été avec les bons réflexes. Cet été, le virus circule toujours. Ensemble continuons d'appliquer les gestes barrières.** »

La campagne est relayée sur les réseaux sociaux avec le hashtag [#BonEteBonsReflexes](#).

La mobilisation des partenaires : compléter et adapter le kit de communication aux usages estivaux

• 8 conseils pour respecter les gestes barrières

Depuis le début de la crise, **l'ensemble des consignes sanitaires (gestes barrières en particulier) ont été déployées par le Gouvernement** sur tout le territoire, largement diffusées dans les lieux accueillant du public grâce à la mobilisation de tous les acteurs de terrain.

La période estivale modifie le mode de vie des Français. Il est important de compléter l'information mise à disposition en leur proposant des clés d'application pratiques de ces consignes, adaptées au contexte de l'été : moments de convivialité entre amis, retrouvailles avec ses proches...

Le Gouvernement met à disposition des partenaires et de la presse un nouveau support sous la forme d'une liste de 8 conseils pratiques.

Cet outil se veut complémentaire de l'ensemble des affiches sur les consignes sanitaires précédemment diffusées et n'a pas vocation à les remplacer.

Il est décliné sous trois formats : [affiche](#), [flyer](#) et [quart de page](#). Il sera diffusé par l'intermédiaire des partenaires et pourra être mis à disposition des usagers dans les offices de tourisme et les lieux de villégiature par exemple.

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour profiter d'un repas entre amis :

- ✓ Se laver les mains avant de manger.
- ✓ Éviter de partager les plats.

Retrouvez 8 conseils pour appliquer les gestes barrières sur :
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

COVID-19
PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

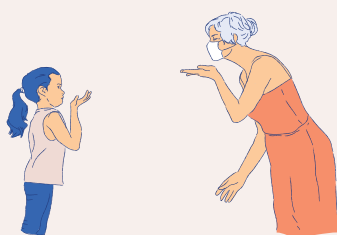
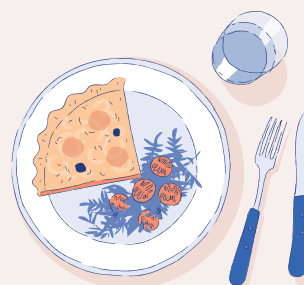
**GOUVERNEMENT***Liberté
Égalité
Fraternité***COVID-19**

PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES

8 conseils pour appliquer les gestes barrières

Pour un repas avec des proches

- ✓ Se laver les mains avant de manger et avant toute activité (jeux de société...).
- ✓ Éviter de partager les plats et de goûter dans l'assiette du voisin !
- ✓ Penser à aérer régulièrement. C'est aussi l'occasion de prendre l'air, même chez soi.



Pour rendre visite à ses grands-parents

- ✓ Rester à distance autant que possible et porter un masque.
- ✓ Abandonner les bisous collants pour les bisous volants.

Pour une sortie entre amis

- ✓ À la plage, poser sa serviette à distance des autres personnes.
- ✓ En balade, en ville ou à la campagne : chacun sa gourde, chacun son sandwich !
- ✓ En soirée, prévoir un verre par personne et écrire son nom dessus pour éviter de se tromper.

**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS****0 800 130 000** (appel gratuit)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

- **Se laver les mains : un geste essentiel à rappeler**

Chaque personne se touche le visage plusieurs centaines de fois par jour. Le contact avec des mains non lavées ou des surfaces souillées par des gouttelettes présente un risque de contamination important : il entraîne une possible infection par le nez, la bouche ou les yeux.

Au-delà de l'importance de respecter l'intégralité des gestes barrières pour lutter efficacement contre la transmission de la Covid-19, **une insistance particulière est portée sur le lavage des mains**, au vu du relâchement et de la difficulté parfois constatée d'accéder de façon régulière à des points d'eau dans le contexte des vacances.

C'est pourquoi le Gouvernement met à disposition de nouveaux contenus (affiche, sticker) destinés à **inciter chaque personne de passage à proximité d'un point d'eau à se laver les mains**.

Ces nouveaux contenus, destinés à un affichage circonstancié, pourront se retrouver sur les aires d'autoroutes pour alerter les voyageurs à l'occasion d'une pause sur leur trajet, ou encore dans les sanitaires des lieux d'hébergement des vacanciers : hôtels, campings, auberges de jeunesse...

L'affiche « [Comment se laver les mains ?](#) » est par ailleurs toujours disponible.



COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

**30**
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
(INFORMATION IN FRENCH)



0 800 130 000
(toll-free)

• Des outils de communication pérennes à disposition de tous

Depuis le début de la crise, l'ensemble des outils de communication sont mis à la disposition de tous sur la page « Ressources » du site du Gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>.

Ils ont été mis à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire depuis janvier, et des recommandations inhérentes émises par les autorités de santé.

Ces documents, tels que l'affiche sur les gestes barrières ci-après, sont libres de droit et prêts à l'usage. Ils peuvent être repris et diffusés sur tout support.

Ils sont organisés sous différentes rubriques :

- Les bons gestes à adopter : gestes barrières, distanciation physique, gestion des déchets, masques
- Tests et dépistage
- Application STOP COVID
- Personnes à risque
- École

Les outils de communication produits dans le cadre de la période estivale sont disponibles sous les mêmes conditions dans la rubrique « [Passons un bon été avec les bons réflexes](#) ».

INFORMATION CORONAVIRUS**COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



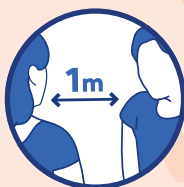
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Vigilance : le parcours de soin pendant l'été

Au moindre signe qui pourrait évoquer la maladie (fièvre, toux, nez qui coule, diarrhée, mal de tête, perte de goût ou d'odorat, courbatures), même pendant les vacances, il est important de se faire tester, autant pour se protéger soi-même que les autres, en particulier les personnes les plus à risque.

Pendant la période estivale, deux moments clés peuvent être sources de difficultés dans l'accès au parcours de soins :

Prendre rendez-vous avec un professionnel de santé est nécessaire afin de bénéficier d'une ordonnance pour réaliser un test :

- **Si votre médecin traitant est en congés** : vous pouvez prendre rendez-vous avec un autre professionnel de santé près de chez vous, en physique ou via téléconsultation ;
- **Si vous êtes en vacances loin de votre domicile** : vous pouvez prendre rendez-vous avec votre médecin traitant via téléconsultation ou avec un médecin près de votre lieu de villégiature ;
- Vous pouvez également **contacter le numéro vert** mis en place depuis le début de la crise **0800130000** (appel anonyme et gratuit) pour obtenir les coordonnées d'un médecin qui pourra vous prendre en charge.

Pour trouver le laboratoire le plus proche de votre lieu de vacances, rendez-vous sur :

<https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

En cas de test positif, respecter l'isolement sera nécessaire pour éviter de contaminer d'autres personnes :

- **Soit vous rentrez à votre domicile en véhicule personnel**, seul ou avec votre famille en portant des masques (vos proches seront mis en quatorzaine avec vous) ;
- **Soit vous contactez votre assurance individuelle** (si elle couvre les risques médicaux) qui pourra vous rapatrier à votre domicile ;
- Dans les autres situations, **une solution d'hébergement dédiée pourra être trouvée** par les autorités locales en lien avec votre médecin ou l'Assurance Maladie.

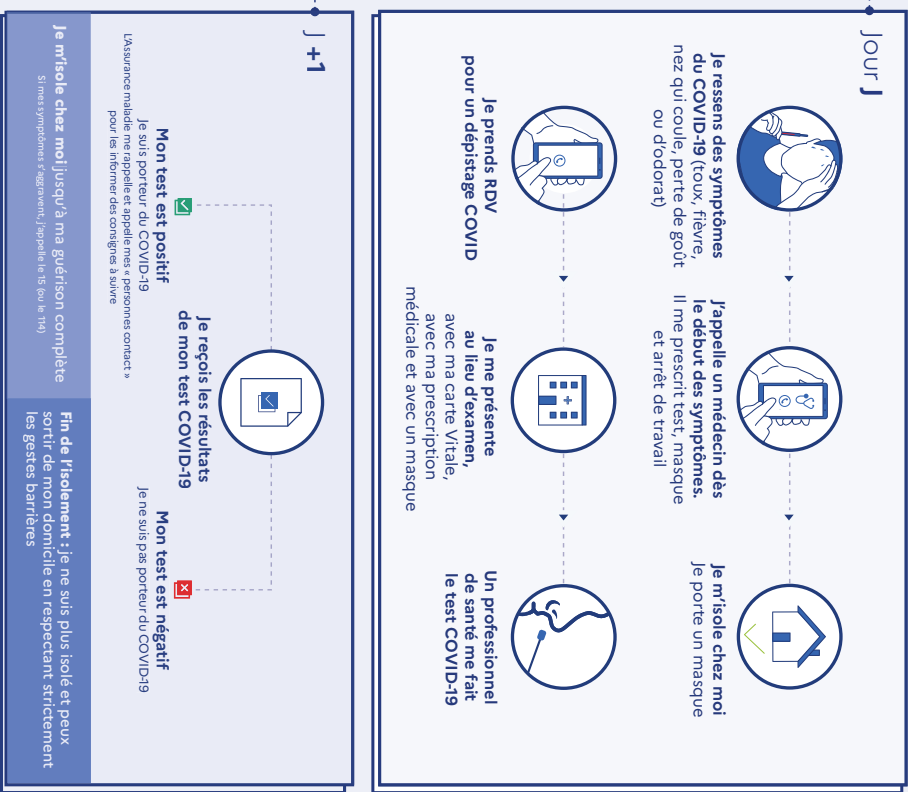
Les informations sur le parcours de soin sont accessibles sur le site du Gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tests-et-depistage>

Par ailleurs, l'ensemble des ressources de communication et de prévention détaillées sur le parcours de soin sont toujours à jour et disponibles sur le site du Gouvernement.

J'ai des symptômes du COVID-19

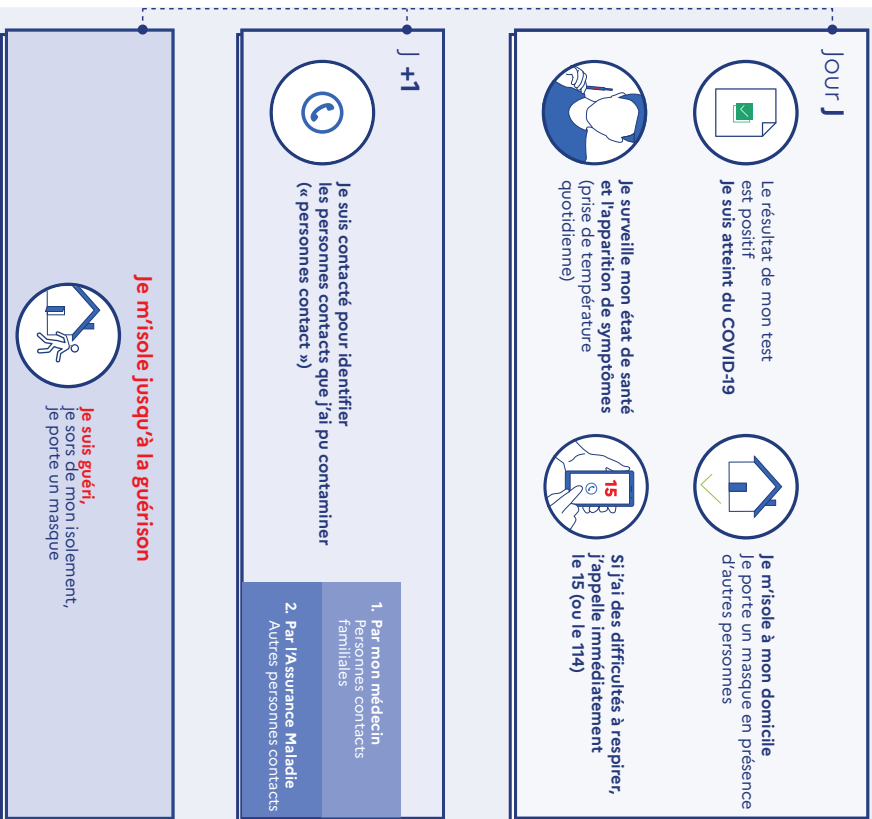
COVID-19



Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

Mon test COVID-19 est positif

COVID-19



Les recommandations pour les voyageurs

Lorsqu'ils ont un projet de déplacement à l'étranger, les voyageurs sont invités à consulter les pages, constamment mises à jour, des « **Conseils aux Voyageurs** » sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Ils y trouveront les recommandations générales dans le contexte sanitaire actuel et les informations pratiques et recommandations à suivre pour chaque pays, notamment l'état d'ouverture ou de fermeture des frontières.

Si un voyage peut être envisagé, les voyageurs sont invités à **s'inscrire sur Ariane** afin de recevoir alertes et informations si la situation l'exige pendant leurs déplacements à l'étranger.



Besoin d'aide ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000 (appel gratuit)